

Communiqué de presse

La commission des finances du Grand-Conseil refuse d'accorder les postes nécessaires à la hausse démographique.

La FAPEO a appris avec consternation que la commission des finances du Grand-Conseil a refusé les postes demandés par le DIP pour absorber la hausse démographique attendue notamment à l'école primaire.

Les inscriptions à l'école primaire auront lieu les 28 et 29 février pour les futurs écoliers. Le SRED prévoit environ 900 élèves de plus que l'an dernier à la prochaine rentrée. Les postes demandés par le DIP étaient destinés à répondre à cet afflux d'élèves en priorité. Par conséquent, nous déplorons vivement que les député.e.s de la commission des finances ne tiennent visiblement pas compte de l'importance de l'instruction de nos enfants dans leurs mesures d'économie.

En effet, en tant que parents d'élèves, comment faire confiance à des élu.e.s qui n'accordent pas le droit à nos enfants de croire encore à l'égalité des chances, à la qualité de l'enseignement de l'école genevoise et à une éducation qui répare les disparités sociales pour un meilleur futur. Ôter les moyens qui permettraient au plus grand nombre de choisir un métier et de réaliser des études qualifiantes, c'est oublier les difficultés sociales, éducatives et sociétales qui apparaissent et perturbent le travail des enseignant.e.s dès les premières années d'école, mais c'est également prêter l'avenir.

Car quel sera le choix du DIP pour scolariser les enfants en septembre 2020 ? En réalité, il n'y a plus beaucoup d'alternatives, si ce n'est augmenter sensiblement l'effectif des classes pour pallier le manque de ressources humaines ! Or nous savons aujourd'hui que plus les classes des jeunes élèves sont surchargées, moins l'enseignement est efficace. Et donc que les écoliers.ères les plus fragiles peineront demain à entrer dans les apprentissages, ce qui impliquera une cascade de conséquences toutes coûteuses et douloureuses, dans un futur pas si lointain.

Les coûts sociaux et humains de ces économies voulues par le parlement genevois sont inévitables et auront de graves conséquences pour les années à venir. Ce sera assurément à l'état de les prendre en charge et les économies d'aujourd'hui paraîtront alors encore plus indéfendables demain.

Si gouverner c'est prévoir, le parlement ferait bien de s'en souvenir au moment des votes de budgets. L'éducation n'est pas un luxe, c'est un droit et il est légitime de demander qu'elle fasse partie des priorités en matière d'investissement. Les postes demandés, par le DIP ne sont qu'un minimum pour assurer une rentrée scolaire 2020 décente.

Cette décision de la commission des finances de ne pas octroyer les postes demandés par le DIP, semble aux parents que nous sommes, bien peu respectueuse des besoins des futurs citoyens. Ce n'est pas un message positif pour notre république. Par conséquent, il est nécessaire de rappeler que l'avenir appartient à nos enfants et qu'il est indiscutable de réaliser que l'enseignement qu'on souhaite leur donner a un certain coût.

Aujourd'hui, les jeunes reprochent à leurs aîné.e.s de n'avoir pas pris la mesure de leur choix en matière d'environnement, gageons qu'ils viendront un jour nous reprocher notre manque d'ambition et de courage en matière d'enseignement et d'éducation ! Et espérons qu'il ne sera pas trop tard pour assumer les dégâts qui auront été causés.

Genève le, 27 février 2020

Contact : Anne Thorel Ruegsegger, secrétaire générale 078 718 12 78

E-Mail : secretariat@fapeo.ch Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rue de Saint-Jean 12 - 1203 Genève - www.fapeo.ch

Permanence: lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 15h00.

En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55